



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 06/05/2019

L'an deux mille dix-neuf le lundi six mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.*

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 8 - Subvention Agen Habitat - Les bastides de Boé

Présents :

Monsieur DEZALOS **Maire**

Madame LEBEAU, Monsieur PANTEIX, Monsieur LAFUENTE, Madame JOURNE-LHERISSON, Monsieur GERAUD, Monsieur LUNARDI, Madame MANDEIX **Adjoints**

Madame ACCARY, Monsieur JOSEPH **Délégués**

Madame LASSORT, Madame FORNASARI, Madame LABADIE, Monsieur ORDRONNEAU, Madame LUGUET, Madame FAVARD, Madame TRUILHE, Madame ROBIN, Madame PERTHUIS, Monsieur SMYRACHA, Madame FOURNIER, Monsieur JACQUIN, Madame RAMOND **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Monsieur BOUDON (donne pouvoir à Madame LEBEAU), Monsieur OURABAH (donne pouvoir à Monsieur GERAUD), Monsieur DEL-FIORENTINO (donne pouvoir à Monsieur PANTEIX), Monsieur ROUX (donne pouvoir à Madame RAMOND), Madame BONFANTI (donne pouvoir à Monsieur JACQUIN)
Monsieur KHERCHACHE (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	023
Nombre de procurations :	05

Rapporteur : **Madame Pascale LUGUET**

I - Exposés des motifs

Par délibération du 11 février dernier, le conseil municipal a délibéré pour accorder une subvention de 62 500€ à Agen Habitat pour l'opération « Les Bastides de Boé ».

Il est nécessaire de corriger ce montant et de le porter à 63 000€.

Je vous rappelle que, dans le cadre de la mise en œuvre de son projet, AGEN HABITAT va acquérir en VEFA (vente en état futur d'achèvement) un programme de 29 logements sociaux sur la commune de Boé, rue de l'École. Parmi les 29 logements réalisés, 10 seront financés en PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et 19 en PLUS (prêt locatif à usage social).

Ce projet s'intègre à une opération d'aménagement de 51 logements sur un terrain d'une superficie de 15 180 m².

L'opération se décline comme suit :

1. 2 immeubles collectifs en R+1 dénommés bâtiment A et C de 11 logements en accession libre,
2. 1 immeuble collectif en R+1 dénommé bâtiment B de 11 logements pour AGEN HABITAT,
3. 18 maisons individuelles groupées pour AGEN HABITAT.

Afin de finaliser le financement de cette opération et conformément aux engagements pris par la commune et l'Agglomération d'Agen, il vous est demandé de bien vouloir accorder une subvention de 63 000€ dont 50 % seront versés au démarrage des travaux et le solde à la livraison des logements.

II - Considérants et références juridiques

Considérant la demande de subvention formulée par Agen Habitat en date du 21 décembre 2018,

Vu le plan de financement prévisionnel,

Vu l'avis du bureau municipal,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

ACCORDER : une subvention de 63 000€ à Agen Habitat pour l'opération « les Bastides de Boé » dont 50 % seront versés au démarrage des travaux et le solde à la livraison des logements.

AUTORISER : monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

PRÉCISER : que cette délibération annule et remplace la délibération n° 2019-37-007 du 11 février 2019.

.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20190506-lmc1F19_38_008-
DE
Date de télétransmission : 09/05/2019
Date de réception préfecture : 09/05/2019

Monsieur Joël JOSEPH

SIGNE
M. Christian Dézalos